PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071790607**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/11/2026	26205104

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S035F335**

(9) RAISON SOCIALE :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE

(3) COORDONNÉES :
5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 050C1189

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CS-243-BV (F)	08-07-2022	17-12-2008

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1KR1G0H40778336	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
KR1G0H	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

323009

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances majeures

0.1.1.a.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque manquante ou, si mal fixée, elle risque de tomber (AV)
0.1.1.b.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Inscription manquante ou illisible (AV)
1.1.11.c.2. CONDUITES RIGIDES DES FREINS : Endommagement ou corrosion excessive (AR)
1.1.13.a.2. GARNITURES OU PLAQUETTES DE FREINS : Usure excessive (marque minimale atteinte) (AVG,AVD)
1.4.1.a.2. PERFORMANCES DU FREIN DE STATIONNEMENT : Frein inopérant d'un côté (ARD)
1.4.2.a.2. EFFICACITÉ DU FREIN DE STATIONNEMENT : Efficacité insuffisante
1.6.1.b.2. SYSTÈME ANTIBLOCAGE (ABS) : Le dispositif d'alerte indique un mauvais fonctionnement du système
2.1.3.g.2. ÉTAT DE LA TIMONERIE DE DIRECTION : Capuchon antipoussière manquant ou gravement détérioré (AVG)
2.1.5.c.2. DIRECTION ASSISTÉE : Mécanisme inopérant
3.4.1.b.2. ESSUIE-GLACE : Balai d'essuie-glace manquant ou manifestement défectueux (AR)
3.5.1.a.2. LAVE-GLACE DU PARE-BRISE : Lave-glace inopérant
4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant (AVG,AVD)
4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences (G,D)
4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse (AVD)
5.2.3.d.2. PNEUMATIQUES : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté (ARG,ARD)
6.1.3.a.2. RÉSERVOIR ET CONDUITES DE CARBURANT : Mauvaise fixation du réservoir, des carters de protection ou des conduites de carburant ne présentant pas un risque particulier d'incendie (D)
6.1.4.a.2. PARE-CHOCS, PROTECTION LATÉRALE ET DISPOSITIFS ANTI-ENCASTREMENT ARRIÈRE : Mauvaise fixation ou endommagement susceptible de causer des blessures en cas de contact (AVG)
7.1.2.d.2. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Boucle de ceinture de sécurité endommagée ou ne fonctionnant pas correctement (AR)
7.1.5.c.2. AIRBAG : Coussin gonflable manifestement inopérant
7.3.1.b.2. SERRURE ET DISPOSITIF ANTIVOL : Défectueux
8.2.22.b.2. OPACITÉ : L'opacité dépasse les limites réglementaires, en l'absence de valeur de réception ou les mesures sont instables

Défaillances mineures

1.1.14.a.1. TAMBOURS DE FREINS, DISQUES DE FREINS : Disque ou tambour légèrement usé (AVG,AVD)
3.2.1.a.1. ÉTAT DES VITRAGES : Vitrage fissuré ou décoloré (AV)
3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé (C)

<< Attention, il existe une suite à cette page du procès-verbal >>

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

M E S U R E S	AvG	Av	AvD	ArG	Ar	ArD
Ripage (-8 à + 8 m/km)	-1.1m/km					
Dissymétrie suspension (<=30%)	2%			7%		
Forces verticales	778daN			490daN		
Frein de service						
Forces de freinage	253daN		281daN	181daN		190daN
Déséquilibre (<20%)	10%			5%		
Force de freinage (efficacité)	253daN		281daN	181daN		190daN
Taux d'efficacité (=>50%)	71%					
Frein de stationnement Taux d'efficacité (=>18%)	15%					

Opacité des fumées (1.50m-¹) C1:8.87 C2:8.55
Feux croisement (-2.5% à -0.5%) G:-0.3% D:-0.1%

CS-243-BV

CT 16/01/2027

N° d'agrément : S035F335
N° de série : VF1KR1G0H40778336

S035F335
26205104
XXXXX

DUPLICATA

PROCES-VERBAL DE CONTROLE TECHNIQUE

N° d'imprimé : **F071790608**

NATURE DU CONTROLE	(3) DATE DU CONTROLE	N° DU PROCES-VERBAL
Contrôle technique périodique	17/11/2026	26205104

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Défavorable pour défaillances majeures

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

16/01/2027

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S035F335**

(9) RAISON SOCIALE :
ANALYSE AUTO BILAN LA MEZIERE

(3) COORDONNÉES :
5 RUE DU BOSC
ZONE ARTISANALE BEAUCE
35520 LA MEZIERE
02.99.13.13.65

(9) IDENTIFICATION DU CONTROLEUR

N° D'AGREMENT : 050C1189

SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
CS-243-BV (F)	08-07-2022	17-12-2008

Marque	Désignation commerciale
RENAULT	CLIO

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale	Genre
VF1KR1G0H40778336	M1	VP

Type/CNIT	Énergie
KR1G0H	GO

Document(s) présenté(s)

Photocopie du certificat d'immatriculation visée par un commissaire-priseur ou un huissier de justice

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

3.6.1.a.1. SYSTÈME DE DÉSEMBUAGE : Système inopérant ou manifestement défectueux
5.3.3.a.1. TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (AVG,AVD)
6.1.1.c.1. ÉTAT GÉNÉRAL DU CHÂSSIS : Corrosion (G,D,ARG,AR,ARD)
6.1.2.a.1. TUYAUX D'ÉCHAPPEMENT ET SILENCIEUX : Dispositif endommagé sans fuite ni risque de chute
6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé (AVD,ARD)
6.2.10.a.1. GARDE-BOUE, DISPOSITIFS ANTI-PROJECTIONS : Manquants, mal fixés ou gravement rouillés (AVD)
6.2.3.c.1. PORTES ET POIGNÉES DE PORTE : Portière, charnières, serrures ou gâches détériorées (AVG,AVD,ARG,ARD)
7.1.2.b.1. ÉTAT DES CEINTURES DE SÉCURITÉ ET DE LEURS BOUCLES : Ceinture de sécurité endommagée (AVG)
8.2.22.c.1. OPACITÉ : Le relevé du système OBD indique une anomalie du dispositif antipollution, sans dysfonctionnement important
Code(s) défaut(s) standard(s) relevé (s) concernant le dispositif antipollution : P0403 P0670

Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 26/09/2018:209886 Kms / 14/01/2021:229927 Kms / 31/01/2022:236690 Kms / 07/02/2022:236761 Kms / 30/01/2024:270586 Kms / 05/04/2024:273332 Kms / 16/04/2026:311944 Kms / 25/08/2026:319031 Kms /

<< Attention, ce procès-verbal contient 2 pages>>

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

323009

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

XXXXXXXXXX

XXXXXXXXXX

N° d'agrément : XXXXXXXX
N° de série : XXXXXXXXXXXXXXXX

S035F335
26205104
XXXXX

PUBLICATA